

21822-3

Copie de la lettre de M<sup>te</sup> la Maréchale Ney.

Monsieur

La justice éclairée et la bonté qui caractérisent votre allége vénérable, me donnent l'espérance que vous daignerez accueillir avec indulgence la prière d'une femme au désespoir.

Le Mar<sup>l</sup> Ney, frappé d'une accusation de haute trahison, s'étoit renfermé jusqu'à ce moment dans les bornes d'une défense ordinaire; mais la violence du discours ministériel qui a accompagné l'acte par lequel son affaire en différé à la chambre des Pairs, lève tous les scrupules d'esprit national qui l'avoient empêché de recourir à un moyen de récusation auquel l'influence étrangère peut seule donner de la force. Les Ministres du Roi ayant jugé convenable de faire intervenir l'Europe dans leur réquisition à la chambre des Pairs, le Maréchal a pu suivre leur exemple et néanmoins à son tour cette intervention.

Il vient en conséquence d'adresser à tous les ambassadeurs étrangers, et au Duc de Wellington, une note dont l'objet est d'obtenir l'explication à son égard de l'article 12 de la capitulation de Paris qui met l'armée et les habitants de cette capitale à l'abri de toutes recherches relatives à leurs actes et opinions politiques, pendant et depuis la révolution du mois de Mars.

J'ai cru devoir porter cette note à la connaissance du Prince Régent d'Angleterre et du Lord Liverpool, en les suppliant d'y faire une réponse digne de la magnanimité Anglaise et de leur caractère personnel.

4 A

Votre Altesse Sérénissime a daigné, je le sais, être touchée de mes malheurs: me permettra-t-elle de solliciter une preuve bien précieuse de son intérêt en la priant d'appuyer cette démarche importante d'une recommandation confidentielle au Prince Régent.

Je suis enhardie, Monseigneur, à vous faire cette demande par la persuasion à je suis que vous trouvez dans votre cœur et dans votre raison supérieure, des motifs de ne pas regarder le système de rigueur qu'on a adopté en France comme propre à terminer les maux de notre patrie, et que vous aurés été frappé de l'inconséquence qu'il y a, à demander la tête du Marechal Ney, au nom de l'Europe, qui laisse vivre Bonaparte, auteur de toutes nos misères et le seul homme véritablement coupable.

Aucun conseil ne m'a inspiré la démarche que je fais auprès de Votre Altesse, elle n'a été dictée que par ma respectueuse confiance dans votre générosité, et je sens bien, Monseigneur, que si vous daignés me protéger je devrai forcer ma reconnaissance au silence, si j'étois après malheureuse pour que cette démarche pût vous offenser, j'espère que la bonté de Votre Altesse trouveroit des motifs d'excuse dans l'épais de mon infortune.

Je suis Monseigneur de Votre Altesse Sérénissime,

Paris le 15 <sup>bre</sup> 1815.

La très humble et très obéissante servante

La Ma<sup>te</sup> Ney  
 P<sup>re</sup> de la Moskowa

Enclosure

4A

6A.

21823

P.S. Je prends la liberté de joindre à ma lettre un écrit  
qui vient de paraître dans les intérêts de mon oncle,  
et que Votre Altesse Royale daignera peut-être lire avec  
quelque intérêt.

Madame de  
15<sup>th</sup> Oct 1815